LES DIFFERENTS CONSEILS

108h hors élèves : 60h DAP + 18h formation + 6h conseils d'école + 24h conseil de cycle / des maîtres / projets / rencontres parents

- Établir un projet de semaine scolaire - adopter le projet d'école - émettre des avis et des suggestions sur la vie de l'école - donner son avis sur l'utilisation des locaux scolaires - être informé du principe de chaix des manuels, des matériels, de l'organisation du DAP, de l'organisation des l'Éducation Nationale (DDEN) - L'IEN LE CONSEIL DES MAÎTRES - Denner son avis sur l'arganisation du service et sur tous les problèmes de la vie de l'école - Rédige et régule le projet d'école - Fixe le collendrier des évaluations - Êtude les situations d'élèves en difficulté et organise l'aide personnalisée. - Les représentants étus des parents (égal au nombre de classe) - Le maire ou son représentant - Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) - L'IEN LE CONSEIL DES MAÎTRES - Le directeur préside - Tous les enseignants dont le ZIL (remplaçant) affect à l'école - Fixe le collendrier des évaluations - Étude les situations d'élèves en difficulté et organise l'aide personnalisée. - Les membres du RASED Au moins une fais trimestre - Le directeur préside - Les membres du RASED - Les reseignants dont le ZIL (remplaçant) affect à l'école - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur et à chaque fois que e est nécessaire - 5 à 6 par an En dehors des élèves. - L'équipe du cyclé(pour les écoles de moins de 3 ou 4 classes, tous les enseignants) - Le directeur - L'équipe du cyclé(pour les écoles de moins de 3 ou 4 classes, tous les enseignants) - Le directeur - L'équipe du cyclé(pour les écoles de moins de 3 ou 4 classes, tous les enseignants) - Le directeur - L'équipe du cyclé(pour les écoles de moins de 3 ou 4 classes, tous les enseignants) - Le directeur	·		
- Voter le règlement de l'école - établir un projet de semaine scolaire - datopter le projet d'école - émettire des avis et des suggestions sur la vie de l'école - émettire des avis et des suggestions sur la vie de l'école - donner son avis sur l'utilisation des locaux scolaires - être informé du principe de chaix des manuels, des matériels, de l'organisation du DAP, de l'organisation des l'Éducation Nationale (DDEN) - L'ITEN L'Équipe pédagogique: - Le directeur préside - Les représentants étus des parents (égal au nambre de classe) - Le maire ou son représentant - Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) - L'ITEN L'Équipe pédagogique: - Le directeur préside - Le directeur préside - Le directeur préside - L'équipe pédagogique: - L'équipe pédagogique: - Le directeur préside - Tous les enseignants dont le ZII. (remplaçant) affecté à l'école - Tous les enseignants dont le ZII. (remplaçant) affecté à l'école - Les membres du RASED - Le directeur préside - Le directeur et à chaque fois que est à chaque fois	RÔLE ET OBJECTIFS	LES PERSONNES CONCERNÉES	FRÉQUENCE
- établir un projet de semaine scolaire - adopter le projet d'école - émettre des avis et des suggestions sur la vie de l'école - donner son avis sur l'utilisation des locaux scolaires - être informé du principe de chaix des manuels, des matériels, de l'organisation du DAP, de l'organisation des matériels, de l'organisation du baP, de l'organisation des matériels, de l'organisation du service et sur tous les problèmes de la vie de l'école - Rédige et régule le projet d'école - Fixe le calendrier des évaluations - Êtude les situations d'élèves en difficulté et organise l'aide personnalisée. - Les représentants + remplaçants - Les représentants (égal ou nombre de classe) - Le maire ou son représentant - Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) - L'IIEN - Le directeur préside - Le directeur préside - Tous les enseignants dont le ZII. (remplaçant) affecté à l'école - Les membres du RASED - Donner son avis sur l'arganisation du service et sur tous les enseignants dont le ZII. (remplaçant) affecté à l'école - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside - Les membres du RASED - Le directeur préside et à chaque fois que de cest	<u>LE (</u>	CONSEIL D'ECOLE	
(Égal au nombre de classe)	– établir un <i>projet de semaine scolaire</i>	– Les enseignants + remplaçants	Une fois par trimestre en dehors des heures de présence des élèves.
- Donner son avis sur l'arganisation du service et sur tous les problèmes de la vie de l'école - Rédige et régule le projet d'école - Fixe le calendrier des évaluations - Gère et régule l'organisation des différents moments pédagogiques (décloisonnement, fêtes, réunions) + choix manuels - Étudie les situations d'élèves en difficulté et organise l'aide personnalisée. L'équipe pédagogique: - Le directeur préside - Tous les enseignants dont le ZII. (remplaçant) affecté à l'école - Les membres du RASED - Les membres du RASED - Les membres du RASED - Sà 6 par an En dehors des heures présence des élèves. LE CONSETL DE CYCLES - Faire le point sur la progression des élèves dans l'acquisition des compétences définies pour ce cycle - Formuler les propositions quant au passage d'un cycle à l'autre ou au maintien dans un cycle - Adaptation du projet d'école aux besoins du cycle - Élaborer le projet pédagogique de cycle	 émettre des avis et des suggestions sur la vie de l'école donner son avis sur l'utilisation des locaux scolaires être informé du principe de choix des manuels, des matériels, de l'organisation du DAP, de l'organisation des 	 (égal au nombre de classe) Le <i>maire</i> ou son représentant Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (<i>DDEN</i>) 	
tous les problèmes de la vie de l'école Rédige et régule le projet d'école Fixe le calendrier des évaluations Gère et régule l'organisation des différents moments pédagogiques (décolisonnement, fêtes, réunions) + choix manuels Étudie les situations d'élèves en difficulté et organise l'aide personnalisée. LE CONSETL DE CYCLES Faire le point sur la progression des élèves dans l'acquisition des compétences définies pour ce cycle Formuler les propositions quant au passage d'un cycle à l'autre ou au maintien dans un cycle Adaptation du projet d'école aux besoins du cycle Élaborer le projet pédagogique de cycle Le directeur préside Tous les enseignants dont le ZIL (remplaçant) affecté à l'école Les membres du RASED **Tous les enseignants dont le ZIL (remplaçant) affecté à l'école Les membres du RASED **Tous les meseignants dont le ZIL (remplaçant) affecté à l'école Les membres du RASED **L'équipe du cycle(pour les écoles de moins de 3 ou 4 classes, tous les enseignants) Le directeur **Tous les enseignants dont le ZIL (remplaçant) affecté à l'école Les membres du RASED **Tous les enseignants dont le ZIL (remplaçant) affecté à l'école Les membres du RASED **L'équipe du cycle(pour les écoles de moins de 3 ou 4 classes, tous les enseignants) Le directeur	LE CON	SEIL DES MAÎTRES	
 Faire le point sur la progression des élèves dans l'acquisition des compétences définies pour ce cycle Formuler les propositions quant au passage d'un cycle à l'autre ou au maintien dans un cycle Adaptation du projet d'école aux besoins du cycle Élaborer le projet pédagogique de cycle L'équipe du cycle(pour les écoles de moins de 3 ou 4 classes, tous les enseignants) Le directeur Le directeur Elaborer le projet pédagogique de cycle 	 tous les problèmes de la vie de l'école Rédige et régule le projet d'école Fixe le calendrier des évaluations Gère et régule l'organisation des différents moments pédagogiques (décloisonnement, fêtes, réunions) + choix manuels Étudie les situations d'élèves en difficulté et organise 	 Le directeur préside Tous les enseignants dont le ZIL (remplaçant) affecté à l'école 	et à chaque fois que cela est nécessaire → 5 à 6 par an En dehors des heures de
l'acquisition des compétences définies pour ce cycle - Formuler les propositions quant au passage d'un cycle à l'autre ou au maintien dans un cycle - Adaptation du projet d'école aux besoins du cycle - Élaborer le projet pédagogique de cycle moins de 3 ou 4 classes, tous les enseignants) - Le directeur aux 24h en dehors des heures de cla pas obligatoire (appart aux 24h en dehors des présence)	<u>LE CC</u>	ONSEIL DE CYCLES	
- Élaborer le projet pédagogique de cycle	l'acquisition des compétences définies pour ce cycle - Formuler les propositions quant au <i>passage d'un cycle</i> à	moins de 3 ou 4 classes, tous les enseignants)	18 heures par an hors des heures de classe, pas obligatoire (appartient aux 24h en dehors des
			temps de présence)
Mattua las sua augusta attaus en silvias	, , , , , , ,		
 Mettre les programmations en place Examiner la situation des élèves : PPRE, livret scolaire, dispositif ASH 	- Examiner la situation des élèves : PPRE, livret scolaire,		
– Choisir les <i>modalités d'intervention auprès d'élèves</i>	- Choisir les modalités d'intervention auprès d'élèves		

LE CONSEIL DES ELEVES (non obligatoire)			
Classe coopérative : - Faire vivre des situations d'échanges et de régulations démocratiques	 Les élèves élus comme représentant de leur classe ou tous les élèves de la casse Le ou les enseignants. 	Généralement une fois par semaine ou par quinzaine	
 Faire des <i>propositions</i> pour la vie de l'école Réguler les <i>conflits</i> Gérer les <i>projets</i>. 			

^{*}Lorsqu'une école comporte moins de trois classes, l'IEN regroupe des équipes de plusieurs écoles selon un découpage qu'il a adopté.

LES ÉQUIPES

La loi d'orientation de 1989 a instauré la 27^{ème} heure de service hebdomadaire pour organiser des *réunions d'équipe*.

- <u>Équipe pédagogique ou équipe d'école</u> : ensemble des personnels intervenants auprès des élèves de l'école : directeurs, enseignants, remplaçants, RASED, ATSEM, intervenants territoriaux.
- Équipe de cycle : les enseignants de l'école intervenants dans le cycle, RASED, directeur.
- <u>Équipe éducative</u>: lieu de dialogue et de concertation où s'élabore et s'ajuste le projet individuel de l'élève en difficultés avérées ou en intégration scolaire. C'est l'ensemble des personnels de l'éducation nationale qui concerne l'élève, le responsable légal de l'élève, les personnes intervenant hors l'école (CMPP, ...). C'est un groupe de travail, non une instance de décisions. Elle se réunit chaque trimestre ou plus souvent si besoin.